

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

RÉGION DE L'OUEST

DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS

COMMUNE DE BABADJOU

SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

BAMBOUTOS REGION

BABADJOU COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

SERVICE OF PUBLICS CONTRAT

DECISION MUNICIPALE N° 14/24/DM/ CBBJ/SG /SMP.

Portant attribution de la lettre commande Objet du dossier
 D'appel APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04
 /AONO/C.BBJ/SG/CIPM/24 DU 29/04/2024POUR LES
 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ALLANT DU
 CARREFOUR FIDO VERS LE MONT BAMBOUTOS DANS
 L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DÉPARTEMENT DES
 BAMBOUTOS. (En procédure d'urgence)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.
 Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code général des collectivités Territoriales décentralisées
 Vu la Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour L'Exercice 2021 ;
 Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes, établissements Communaux modifié et complété par le Décret N° 90/1464 du 05 Novembre 1990 ;
 Vu le Décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales notamment celle de Babadjou ;
 Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu Le Décret n° 2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement Des commissions de passation des marchés Publics ;
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2023/189 du 06 Avril 2023 portant nomination de Monsieur DIBANGO David Dador, Administrateur civil Principal, comme Préfet du Département des Bamboutos ;
 Vu L'Arrêté n° 000212//A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;
 Vu l'Arrêté conjoint N° 00000018/A/ MINDEVEL / MINFI du 06 juillet 2022 portant nomination de Madame DJOUKA KAMGA Rolline Bernadette comme Receveur Municipal à la Commune de Babadjou.
 Vu La circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2024

Vu la décision N° 01443/CAB/MINMAP du 11 Août 2014 constatant la composition des Commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;

Vu Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le dossier d'appel d'offre national OUVERT N° 04/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/24 DU 29/04/2024POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ALLANT DU CARREFOUR FIDO VERS LE MONT BAMBOUTOS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. (En procédure d'urgence)

Vu Le procès-verbal N° 106 /PV/C.BBJ/CIPM/2024 du 30 Mai 2024 proposant l'attribution Du Dossier D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/24 DU 29/04/2024POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ALLANT DU CARREFOUR FIDO VERS LE MONT BAMBOUTOS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. (En procédure d'urgence) à **L'ETS TEHLECK**.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article1^{er} : La lettre commande objet de l'Appel d'Offre National Ouvert N° 04/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/24 DU 29/04/2024POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ALLANT DU CARREFOUR FIDO VERS LE MONT BAMBOUTOS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. (En procédure d'urgence) est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée à **L'ETS TEHLECK**, Tél (+237) 674 15 00 87 pour le Montant TTC de : 25 000 000 (Vingt-cinq million) Francs.

Délai d'exécution : 03 mois.

Article 2 : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BABADJOU, le 31 MAI 2024

Madame Le Maire,

Ampliations :

- ARMP/OUEST
- CIPM/BBDJOU
- MINMAP/BTOS
- ETS TEHLECK
- AFFICHAGE
- CHRONO-ARCHIVES.

